

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le septième jour de mars deux-mille-seize, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Sont absents MM les conseillers Claude Goulet et Hugues Arguin

Rés. 16-029

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 16-030

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 16-031

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 81 132,26\$ plus 15 337,91\$ en salaires pour la période 2

ADOPTÉE

_____ PÉRIODE DE QUESTIONS _____

M. André St-Pierre est venu pour discuter d'un changement de motoneige pour l'entretien des pistes de ski de fonds

M. Clermont Poulin est venu pour demander un appui auprès du MTQ pour rendre sécuritaire la traverse de motoneige sur la route 108,

Rés. 16-032

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ACHAT D'UNE MOTONEIGE POUR SENTIERS DE SKI DE FOND

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la Municipalité autorise l'achat d'une motoneige récente pour l'entretien des pistes de ski de fond, un montant de 7 000\$ + taxes est prévu à cet effet.

ADOPTÉE

Rés. 16-033

APPUI À L'EXPRESS BEAUCE-MÉGANTIC AUPRÈS DU MTQ

ATTENDU QUE l'ancienne voie ferrée est maintenant propriété des clubs de motoneiges et quads de la région Beauce-Appalaches et Estrie;

ATTENDU QUE la traverse de la route 108 s'avère non conforme selon les normes du MTQ et que le risque d'accidents est fort;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles appuie L'Express Beauce-Mégantic dans sa demande de reconfiguration de route auprès du MTQ afin de rendre conforme la traverse de la route 108.

ADOPTÉE

_____ DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUES POUR TAXES _____

Rés. 16-034

VENTES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES : TRANSMISSION MRC

ATTENDU QUE deux propriétés présentent un retard important dans leurs paiements de taxes.

Il est proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE les matricules suivants soient transmis à la MRC pour qu'elle procède à l'enregistrement de ces immeubles en vue de la prochaine vente pour non-paiement de taxes :

7278 62 3047 – 715, 8^E rang Sud, Courcelles QC – 1 801,14\$ + intérêts

6781 29 3333 – 101 av Perfection, Courcelles QC – 52 646.94\$ + intérêts

ADOPTÉE

Rés. 16-035

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QU'une dépense de 5 000\$ soit autorisée pour pierre 0 ½ pour l'entretien des rangs, de 5 000\$ pour débroussaillage/fauchage saison 2016, de 2 000\$ pour couteau aile de côté camion Freight,

de 650\$ pour un baril d'huile, de 3 000\$ pour carburant et de 500\$ pour pièces et accessoires.

Pour la division aqueduc un montant de 725\$ est autorisé pour l'achat de 4 compteurs d'eau pour inventaire.

ADOPTÉE

Rés. 16-036

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : INCENDIE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QU'une dépense de 700\$ soit autorisée pour l'achat d'un radio portatif, de 260\$ pour 3 connexions de micro, de 500\$ pour 3 paires de bottes, de 130\$ pour 2 pompes à puisard pour prêt au citoyens, de 600\$ pour pratique et sorties de camions, de 100\$ pour carburant et de 50\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 16-037

NOMINATIONS ET DÉMISSIONS POMPIERS VOLONTAIRES

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE soient nommés les pompiers Roy Jara et Jason Godbout-Daigle.

QUE les démissions de Dany et Ken Delarosbil soit acceptées.

ADOPTÉE

Rés. 16-038

PLAN DE MISE EN ŒUVRE ANNÉE 3 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du rapport préparé par le directeur incendie de la municipalité, du plan de mise en œuvre pour l'année 3 du schéma de couverture de risques incendie.

Il est proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

Que le conseil de la Municipalité de Courcelles accepte le rapport de mise en œuvre année 3 du schéma de couverture de risques et qu'il soit transmis à la MRC.

ADOPTÉE

Rés. 16-039

PROTOCOLE INCENDIE- LA GUADELOUPE/ST-ÉVARISTE/ST-HILAIRE DE DORSET/COURCELLES

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le protocole incendie pour un regroupement avec La Guadeloupe, St-Évariste et St-Hilaire de Dorset.

ADOPTÉE

Rés. 16-040

AJUSTEMENT DE SALAIRES : EMPLOYÉS DE VOIRIE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le salaire de Yvan Beaudoin soit ajusté à 20\$/h relatif à sa nouvelle fonction. Effectif à compter de ce jour.

QUE le salaire de Stéphane Gosselin, chauffeur/opérateur soit ajusté à 18\$/h à compter de ce jour et porté à 18,50\$ en date du 1^{er} juillet.

ADOPTÉE

Rés. 16-041

ANNONCE ET INFORMATION VOIRIE : JOURNAL NOTRE MILIEU

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QU'une annonce soit publiée dans le journal Notre Milieu afin de présenter la nouvelle équipe de voirie et les coordonnées pour joindre le directeur des travaux publics.

ADOPTÉE

Rés. 16-042

LISTE DES TERRAINS VACANTS : AUCUNE DÉCONTAMINATION À PRÉVOIR

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal, avec les informations qu'il possède actuellement à la liste des terrains vacants, confirme qu'il n'y a pas de coûts de décontamination à prévoir pour les anciens dépotoirs.

ADOPTÉE

Rés. 16-043

AMÉNAGEMENT DE PARC DEMANDE DE DON : CAISSE DES SOMMETS DE LA BEAUCE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE demande soit faite auprès de la Caisse des Sommets de la Beauce pour obtenir une aide financière pour l'aménagement du Parc de l'Ancienne Gare, projet évalué à plus de 50 000\$.

Il s'agit d'intégrer un gazébo sur terrain à aménager avec des tables à pique-nique, des collecteurs de matières résiduelles, bacs à fleurs, clôture, stationnement et éclairage solaire.

Ce parc est situé en plein cœur du village, les commodités se retrouvent tout autour (incluant la Caisse Desjardins et son guichet), il accueillera les résidents, travailleurs, visiteurs et randonneurs (vtt, vélos, chevaux). L'ancienne voie ferrée récemment acquise par Express Beauce-Mégantic qui regroupe les clubs vtt et motoneige, traverse ce parc et c'est l'endroit idéal pour s'arrêter prendre une bouchée et se reposer.

A ce jour la MRC via le Pacte Rural nous a accordé un montant de 7 394\$, somme résiduelle de notre enveloppe réservée. Un montant de votre part serait très apprécié.

ADOPTÉE

Rés. 16-044

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAARRM

Proposé par : Renaud Gosselin

Proposé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'une demande de 25 000\$ soit adressée à notre député provincial, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM). Cette somme servira pour des travaux de construction, amélioration de chaussées et drainage dans les rangs 8 Sud, 8 Nord, 6^e et des Fortier. Travaux estimé à 40 000\$.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT NO 14-367 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par M. Francis Bélanger, conseiller, qu'à une prochaine séance sera présenté le projet de règlement no 16-377 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 14-367 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX afin d'ajouter un montant pour les fosses non-dégagées au moment de la collecte annuelle

Rés. 16-045

DEMANDE DE LOTISSEMENT DE TERRAIN : CPTAQ

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE demande de lotissement soit faite auprès de la CPTAQ afin d'agrandir l'emplacement de l'usine de chloration au 6^e rang pour intégrer un poste de surpression.

ADOPTÉE

Rés. 16-046

ACHAT DE TERRAIN AU 6^E RANG : POSTE DE SURPRESSION

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le maire, M. Mario Quirion soit autorisé à contacté M. Martin Boulanger afin de négocier l'achat de terrain pour l'implantation du poste de surpression au 6^e rang.

ADOPTÉE

Rés. 16-047

AIDE AU FONCTIONNEMENT : SCIERIE LAPOINTE ET ROY

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QU'une aide financière au fonctionnement soit accordée à Scierie Lapointe et Roy, conditionnel à ce que la nouvelle bâtisse du 100 av du Conseil rencontre toutes les normes en matière de protection incendie. Un total de 75 000\$ serait accordé, soit 25 000\$ à l'entrée en fonction (date à confirmer), 25 000\$ un an plus tard et 25 000\$ 2 ans plus tard.

ADOPTÉE

Rés. 16-048

AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES INACTIVES AU CALENDRIER

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la directrice-générale soit autorisée à détruire les archives inactives au calendrier de conservation approuvé.

ADOPTÉE

Rés. 16-049

POSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES : PROJET DE PGMR DE LA M.R.C. DU GRANIT

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles a étudié le projet de Plan de Gestion des Matières Résiduelles (ci-après nommé PGMR) préparé par la MRC du Granit dont l'adoption est prévue pour le 16 mars prochain;

ATTENDU QUE le PGMR prévoit l'implantation, dès 2017, d'une troisième voie visant à récupérer les matières putrescibles et compostables en vue de les valoriser;

ATTENDU QUE le gouvernement n'exigera pas des municipalités qu'elles détournent toutes les matières organiques des sites d'enfouissement conventionnels avant 2022;

ATTENDU QUE les incitatifs financiers gouvernementaux actuels sont nettement insuffisants pour envisager une collecte porte à porte;

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles comprend l'importance d'agir en matière environnementale, et la pertinence de valoriser les résidus alimentaires et compostables en vue de réduire son empreinte écologique;

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles estime que des solutions environnementales moins coûteuses pourraient être mises en place;

ATTENDU QUE l'implantation d'un site de dépôt pour compostage communautaire pourrait se concrétiser ainsi :

. Démarrage des mesures de sensibilisation citoyenne via une offre gratuite de poubelle à compost, de sacs biodégradables, ainsi qu'un document résumant l'ABC du compostage et les mesures mises en place à la Municipalité pour le faciliter;

. Mise en place d'un point de chute municipal pour le dépôt des déchets compostables (conteneur) vidé par un entrepreneur spécialisé selon une fréquence définie.

. Mise en place gratuite de conteneurs à compost dans les commerces à vocation alimentaire comme les restaurants et épicerie.

ATTENDU QU'une telle solution comporte de nombreux avantages, dont notamment :

. Sensibilisation graduelle des citoyens aux enjeux du compostage;

. Mesure douce et progressive favorisant l'acceptabilité sociale du projet par les citoyens;

. Coûts abordables.

Il est proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE le PGMR dans son état actuel est inacceptable.

QUE le PGMR devrait s'en tenir aux exigences minimales sans imposer de collectes porte à porte

QUE la Municipalité de Courcelles ne désire pas donner compétence à la M.R.C. pour cette 3^e voie qui sera géré à l'interne chez-nous.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____,maire

_____,dir.gén.